

Le 12 janvier 2016

Monsieur Steve McKay  
Président  
Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke - CSN  
Pavillon 2

Monsieur,

Le 8 janvier dernier, nous nous sommes rencontrés en compagnie des membres de l'exécutif du SPECS pour discuter de l'utilisation des ressources enseignantes prévues pour le soutien des étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH) dans le cadre de l'entente actuelle régissant la prochaine convention collective.

Le modèle d'utilisation des ressources que vous nous avez proposé comporte la création d'un comité-conseil qui aurait pour mandat de proposer des critères permettant d'identifier les départements pour lesquels un ajout d'allocation serait le plus profitable et le plus justifié.

Ce comité serait formé d'enseignants, de professionnels des Services adaptés et de représentants de la direction des études et de la direction des ressources humaines. Les ressources allouées pour les EESH, ajoutées au volet 1 pour les départements concernés, seraient distribuées aux enseignantes et enseignants selon des principes établis par les départements, au bénéfice de la population étudiante visée.

Le modèle proposé rejoint les intentions de nos deux directions souhaitant tout comme vous que l'utilisation et la distribution se fassent de façon équitable, avec un réel impact tant au niveau de la tâche enseignante en classe que sur la réussite et la persévérance des EESH.

Nous sommes donc ouverts à collaborer avec vous pour la création d'un modèle d'utilisation de ces ressources qui soit complémentaire aux services déjà offerts par le personnel des Services adaptés et dont la distribution annuelle devra faire l'objet de discussions entre les parties au Comité de relations du travail du personnel enseignant.

... 2

En terminant, nous nous devons de vous confirmer que notre appui à ce modèle est sous réserve d'obligations formelles et explicitement contraires qui pourraient nous parvenir du CPNC ou du Ministère pour l'utilisation de ces ressources ou pour une éventuelle reddition de comptes qui y serait associée, pour lequel aucun libellé de clause officiel n'a été transmis à ce jour aux parties.

Dans un esprit de collaboration mutuelle, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Danielle Ferland  
Directrice du Service des ressources humaines



Éric Gagné  
Directeur des études

DF-EG/lb

c. c. Mme Marie-France Bélanger, directrice générale